

Communiqué de presse

10 ans de chirurgie vasculaire et endovasculaire au Centre Hospitalier du Valais Romand

En avril 2008 le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) créait une unité de chirurgie vasculaire au sein de son Service de chirurgie. Une unité dotée de ressources et de moyens dévolus à la médecine vasculaire et à la chirurgie vasculaire et endovasculaire.

Dès le départ, cette activité a été entreprise en étroite collaboration avec les angiologues de ville. Ils étaient deux, ils sont désormais quatre. Ces spécialistes installés à Viège, Sierre, Sion et Martigny relient le médecin généraliste et l'hôpital.

Les chiffres et faits marquants

Développées au fil des ans, de nouvelles techniques, associées à une technologie toujours plus pointue, permettent aujourd'hui des interventions inimaginables il y a dix ans. L'introduction des techniques endovasculaires, le développement des opérations hybrides (endovasculaire et chirurgie vasculaire ouverte), l'introduction des techniques minimales invasives sont des exemples parmi d'autres.

« Nous avons réalisé 200 interventions la première année et nous en pratiquons aujourd'hui près de 1000 », souligne le Dr Claude Haller, médecin-chef du Pôle cœur-vaisseau-cerveau et du Service blocs opératoires. « Ce développement répond à l'évolution démographique et de la société. Deux facteurs prédominant dans les maladies vasculaires : l'augmentation du nombre de personnes âgées et des diabétiques. »

Le niveau de compétence de la chirurgie vasculaire du CHVR est comparable à celui des hôpitaux universitaires. Par ailleurs, des contacts avec le CHUV, l'Inselspital et les HUG assurent la collaboration pour la gestion commune de cas complexes et de la formation des jeunes chirurgiens vasculaire.

Les pratiques ont aussi changé. La multidisciplinarité s'exerce au quotidien dans le domaine vasculaire : colloques, traitements en commun avec la chirurgie cardiaque, la cardiologie, la neurologie, la radiologie et la médecine interne (maladies métaboliques, diabète, etc.).

Prestations ambulatoires

L'activité ambulatoire se développe aussi. Depuis le 1^{er} janvier certaines opérations comme l'angioplastie et les varices unilatérales doivent être traitées en ambulatoire en Valais. D'autres consultations spécialisées sont proposées comme celle de la plaie chronique ou encore des consultations pré et post opératoire.

« A l'avenir, ce modèle s'étendra, mais nécessitera plus d'encadrement médico-soignant itinérant pour assurer un suivi à domicile par exemple », relève le Dr Claude Haller.

En été 2017, l'Unité a fait sa mue en Service de chirurgie vasculaire indépendant. Son développement se poursuit, notamment avec des projets dans le domaine ambulatoire et en angiologie.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à:

Dr Claude Haller, médecin-chef du Pôle cœur-vaisseaux-cerveau et du Service blocs opératoires, T 027 603 44 20 , claude.haller@hopitalvs.ch